

## Politique | "Faire du Grand Angoulême un territoire laboratoire", l'ambition de JF Dauré pour 2026



**Le président du Grand Angoulême Jean-François Dauré est candidat à sa propre succession à la tête de La Couronne, commune jouxtant Angoulême, et compte soumettre également sa candidature à la présidence de l'agglomération dans la foulée, s'il est réélu maire. Jean-François Dauré a déjà mené deux mandats, dont le dernier l'a notamment vu gérer l'agrandissement de l'agglomération, passée de 16 à 38 communes. Aujourd'hui, il entend donner à l'Angoumois une dimension régionale, qui commence par renforcer les liens avec les métropoles de Bordeaux et de Limoges, tout ou ambitionnant de faire du bassin « un territoire d'expérimentations ».**

**@qui! : Il y a eu de nombreux changements politiques, économiques et sociétaux entre votre prise de fonction à l'agglomération en 2014 et aujourd'hui. Quel regard portez-vous sur cette mandature ?**

**Jean-François Dauré :** "Ce premier mandat avait pour but de rassembler et de donner une nouvelle identité à cette agglomération. Il faut se rappeler qu'en 2014, on n'était pas encore en Nouvelle-Aquitaine, et au niveau local, nous étions dans le contexte d'un territoire industriel en danger. A l'époque, on se posait des questions sur nos grands donneurs d'ordre, sur les effets que pourrait avoir les fermetures ou des départs des industries locales – Leroy Somer, Naval Group, Saft. A ce moment là, il y avait beaucoup d'incertitudes, on était sur une arête où tout pouvait basculer d'un côté comme de l'autre. Il a fallu prendre à bras-le-corps la thématique économique en créant la Technopole Eurekatech et en développant un lien fort avec la Région sur un ensemble de projets économiques, comme le maintien de Naval Group. On a fait aussi un gros travail pour se tourner vers l'extérieur. Nous avons tissé des liens avec Val de Charente, Saintes et Cognac – travailler avec Cognac, ce n'était pas rien et ça n'avait jamais été fait ! Aujourd'hui on travaille aussi avec Royan, Rochefort et on est en train d'établir un lien économique avec Limoges métropole. Tout ça crée des ouvertures qui auront forcément des effets plus tard par la reconnaissance du territoire comme étant « d'avant-garde » en matière économique, de politiques innovantes, de recherches et de tourisme. On s'est même tourné vers l'international, entre le lancement d'outils technologiques à travers la création de la Technopole, la relance du Festival de la bande dessinée et le développement du pôle image Magelis qui est en train de prendre de l'ampleur avec les écoles qui arrivent, sans oublier le développement des formations supérieures, devenues attractives alors que nous sommes loin d'être un territoire universitaire ! On a pris en compte les retards du territoire en matière d'infrastructures en participant à leur création : équipements

sportifs, mobilités, médiathèque. Sur le plan économique, on travaille avec les acteurs économiques locaux : les chambres consulaires comme la CCI, l'Union patronales et les syndicats de fédérations. Aujourd'hui, il faut continuer les actions et les politiques engagées, comme le projet alimentaire et agricole territorial, le projet Mobilités qui sont les conditions d'attractivité du Grand Angoulême".

**@qui! : Comment s'est passé la transition vers les changements imposés par la réforme territoriale, impliquant notamment l'agrandissement de l'agglomération et la constitution de la Nouvelle-Aquitaine ?**

**J.F D** "Ce positionnement dans la nouvelle région, il a fallu se l'approprier, mais ça s'est fait. Passer d'une agglomération de 16 à 38 communes a été compliqué. La crainte que l'on pouvait avoir, c'est que la loi Notre donne une sorte de distanciation entre l' élu local et la décision, et derrière encore plus entre le citoyen et son élu. Si l' élu est perdu, le citoyen l'est encore plus. C'est quelque chose sur lequel nous devons être attentifs encore aujourd'hui. Lors de la grande consultation post Gilets Jaunes, beaucoup d'élus ont fait remonter qu'ils étaient en déconnexion totale avec les décisions prises par les intercommunalités. A la suite de ça, au Grand Angoulême nous avons élargi la consultation des maires en ouvrant un certain nombre de commissions aux remplaçants d'élus, ouvert un bureau communautaire aux maires non membres du bureau et créé un conseil des maires où ils peuvent tous siéger. On a également un des conseils de développement les plus grands et aussi les plus regardés de France, avec 140 membres, où siègent un certain nombre d'associations. Je regrette que ces conseils risquent de ne plus devenir obligatoires avec la nouvelle loi. Pour moi, la participation citoyenne est indispensable pour le développement de nos politiques."

**@aqui! : Vous êtes aussi conseiller régional. Est-ce indispensable pour un président d'agglomération de siéger à la Région ? Comment Angoulême peut-il y imposer sa marque ?**

**J.F D** "Je ne sais pas si c'est indispensable mais ça n'a pas été inutile. Même si je n'y ai pas de délégation - je ne l'ai pas souhaité et je n'en veux pas - ça permet d'être en phase avec des projets de la région qui permet de regarder, une fois remis ma casquette d' élu local, comment on peut en retirer du bénéfice sur notre territoire. Le lien agglomération/région est plus qu'important, il est quasi filial. On partage tellement de compétences ou de compléments de compétences qu'il est impossible de ne pas être en discussion. Parfois, on se dit les choses un peu vertement, hein, même avec Alain Rousset ! Le principal, c'est de s'entendre à la fin. Quand le président de Région me dit OK, on financerà la future liaison Angoulême-Limoges à hauteur de 70 millions d'euros, c'est parce qu'en amont il y a eu quelques réunions de travail et de rencontres où je lui ai démontré qu'il fallait regarder ça de très près. Il a fallu discuter et pousser le bouchon assez loin avec lui. Aujourd'hui, quand on voit l'avenant sur le ferroviaire, contrairement à ce que j'entends, il n'est pas si mal que ça pour le territoire. Il va tout de même permettre de lancer les études pré-opérationnelles de la future ligne. Après, c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités."

**@qui! : Qu'attendez-vous du contrat de plan Etat/région, en cours de rédaction pour 2021-2027 ?**

**J.F D** "Comme vous le savez, le CPER n'est pas anodin dans un mandat puisqu'il détermine les grands projets des collectivités qui vont être accompagnés financièrement par l'Etat, la Région et l'Europe. Dans le dernier rédigé en 2014, il y avait l'École européenne supérieure de l'image (EESI), le Technoparc, les infrastructures routières et ferroviaires, la mise à 2x2 voies de l'A341... Aujourd'hui nous avons jusqu'à fin octobre pour se positionner de 2021 à 2027. J'ai demandé un bureau communautaire exceptionnel de présenter des maquettes aux élus pour se projeter dans le futur mandat. Dans la boucle, il y a notamment le projet d'agrandissement du Festival international de la bande-dessinée (FIBD) dans la halle dite 57 de la gare d'Angoulême. Avec les collectivités du territoire, nous nous sommes engagés à mettre à disposition des outils pérennes en dur, et non des chapiteaux, pour développer le festival sur les cinquante ans à venir. C'est un gage que nous avons donné au syndicat des éditeurs et à l'organisation du FIBD. Mais je ne peux évidemment pas envisager que ce soit le seul et unique outil qu'il faille développer dans le cadre du CPER. On va dire à la préfecture qu'on a bien d'autres choses. Il faut qu'on finisse notamment de rattraper un certain nombre d'infrastructures. On va par exemple avoir à porter le projet de l'école d'art et de musique, dont le transfert ne sera pas un petit investissement. Nous ne disposons pas d'un équipement sportif d'envergure comme le possède Cognac avec son complexe omnisports des Vauzelles. Pour une agglomération de 150 000 habitants, c'est le genre d'infrastructure qui manque beaucoup. Nous avons aussi besoin de développer une offre de formation supérieure et universitaire digne de ce nom. Je souhaite que nous répondions à l'appel à projet de l'Etat sur les Campus connectés, qui consiste à prendre des cours universitaires ou autre à distance par vidéo numérique. Ce qui nous permettrait de conserver notre jeunesse et de donner une offre de formation suffisamment importante pour donner envie aux familles de s'installer et de rester ici. Si on veut faire venir des Bordelais ou des Parisiens, ils vont regarder l'offre de crèches, médicale, culturelle et la formation ! Sans compter que les entreprises du territoire ont bien évidemment besoin d'avoir à disposition des candidats formés. Donc on aura des formations en lien avec les systèmes économiques locaux, mais pas seulement : mécatronique, image, numérique mais aussi pourquoi pas aéronautique. Ce serait dans la logique du schéma de l'enseignement supérieur que nous sommes en train d'élaborer avec la Région. Pour nous, c'est aussi indispensable que le développement des liaisons avec les métropoles de Bordeaux et de Limoges. C'est la deuxième condition pour faire venir des populations nouvelles."

**@qui! : Qu'attendez-vous en matière de développement du ferroviaire avec Bordeaux ?**

**J.F D** Le développement de l'étoile ferroviaire d'Angoulême est un point important, car une condition de progrès - c'est toujours en discussion avec la Région. Pour nous, il est important d'atteindre Bordeaux avant 10h du matin par le train, sur des temps de parcours très raccourcis. Je suis très satisfait que le président de Région Alain Rousset et le vice-président en charge des transports Renaud Lagrave retiennent l'idée de création d'un TERGV que j'avais lancé il y a un an et qui est pour moi la seule manière aujourd'hui de pouvoir permettre des flux économiques et sociétaux entre le Grand Angoulême et Bordeaux de manière sécurisée, ce qui n'est pas tout à fait le cas. [...] L'arrivée de la ligne LGV a aussi été un combat du mandat, on a tendance à l'oublier. Il y a quelques

années, l'ex ministre des transports Jean Auroux était venu nous voir en nous disant : « Angoulême avec ses 42 000 habitants, il faudra tabler sur 4 aller sur Bordeaux et 4 aller sur Paris ». Aujourd'hui, on est toujours loin des quatre dessertes qu'il nous proposait. Je me souviens d'un comité de ligne en 2015 à Poitiers où c'était allé au clash. Le soucis aujourd'hui, c'est que l'Etat a décidé de ne pas mettre les mobilités dans le CPER 2020-2027 – il préfère qu'on finisse d'utiliser les autres formes d'aides et de fonds existants. Il attend que ces enveloppes arrivent au bout et ensuite il devrait remettre les mobilités dans le CPER en 2022 ou 2023. Il faut rester vigilant car l'Etat n'a pas beaucoup d'argent et tout ce qui ne sera pas utilisé peut partir ailleurs que chez nous, y compris dans le projet Paris 2024. On se souvient tous de la grand messe pour l'électrification de la ligne Angoulême-Royan avec les deux conseils généraux qui s'étaient réunis à Cognac, regardez comme tout ça a été balayé ! Donc il va falloir anticiper pour se positionner très vite, car le ferroviaire va vite revenir au cœur des débats.

**@qui! : Au-delà de la formation et du ferroviaire, comment augmenter l'attractivité globale du territoire ?**

**J.F D** C'est la question à laquelle il faut qu'on réponde de manière générale, en ne laissant personne derrière – je pense aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> couronnes de l'agglomération. Au niveau local, nous devons proposer une offre de transports équitable, et pour cela nous devons développer le réseau Moëbius, avec des fréquences plus adaptées aux besoins. Derrière, il y a un enjeu de désertification médicale, de fermetures des écoles, d'habitat. Il faut que nous ayons également une ambition plus forte sur les vélos partagés, trop peu nombreux. Certaines communes sont orphelines de certains dispositifs publics que pouvaient porter autrefois la Région ou le Département et qui n'existent plus aujourd'hui, comme le soutien à l'aménagement des bourgs, et qu'il va falloir remettre en place d'une certaine manière. A l'agglomération nous avons déjà remis l'aide aux équipements sportifs, par exemple. Il faut envisager une politique de soutien plus large. De manière plus large, la marque de notre territoire qu'il faut défendre, c'est l'attractivité par l'innovation. L'école de la 2<sup>e</sup> chance doit aussi être un marqueur de territoire. Il n'en existe pas tant que ça en France et c'est un projet qui me tient à cœur. Il faut aller chercher les politiques sur lesquelles un habitant ou futur habitant va se dire qu'il fait le choix d'Angoulême parce que c'est une agglomération qui est attentive par exemple à la sécurité environnementale. Il faut veiller au développement des entreprises innovantes sans oublier les entreprises du territoire qui font travailler les sous-traitants. Nous avons une énorme carte à jouer, notamment sur le tourisme, l'écosystème de l'image et la formation supérieure, à condition de ne pas se laisser enfermer dans des domaines.

**@qui! : Quelle suite envisagez-vous à donner aux partenariats tissés avec Bordeaux Métropole ?**

**J.F D** La suite, c'est l'action. La convention pour moi n'est pas une finalité mais un départ. Il faut maintenant savoir comment on va établir un lien de lobbying avec eux pour élaborer la desserte entre Grand Angoulême et la métropole bordelaise. Qu'est-ce qu'ils mettent dans le poids de ce que représente la métropole et la reconnaissance de l'utilité de cette liaison du matin entre nos deux agglomérations ? Pour cela, il faut que la métropole reconnaisse cet espèce d'axe Est-Ouest qu'est le Val de Charente, en lien avec Limoges. Et que le développement des flux avec le Grand Angoulême pourrait être salutaire pas seulement pour nous mais pour eux aussi. Si on arrive à faire reconnaître ça, notre lien avec Bordeaux sera encore plus fort et plus efficace. Je veux une discussion, non pas d'égal à égal, mais de respect et de reconnaissance mutuels des atouts de chacun. Les échanges jusqu'à présent ont été très sympathiques. Aujourd'hui, il faut voir ce qu'on fait de tout ça.

**@qui! : Comment on attire les Bordelais quand on est une agglomération de taille moyenne comme Angoulême ?**

**J.F D** Je crois qu'Angoulême en elle-même est suffisamment attractive, du fait notamment de sa proximité avec Bordeaux. D'ailleurs, ce n'est pas anodin si la métropole, à l'instar d'autres agglomérations, nous a repérés comme une agglomération avec laquelle elle peut travailler. Notamment parce qu'on y développe les écosystèmes de l'image et de l'industrie. Par exemple, le choix d'Angoulême dans l'installation de l'école Airbus (Airbus Flight Academy) à l'horizon 2022 n'est pas un hasard. Il y a beaucoup de critères qui rentrent en compte et la proximité avec Bordeaux en est un. L'idée, c'est que des travailleurs bordelais viennent s'installer à Angoulême pour y vivre et inversement, que des Bordelais installent leurs entreprises sur Angoulême et puissent être ici en 40 minutes. La recherche est aussi un autre levier d'attractivité. On a des choses à développer au niveau de l'adaptation de la vigne au changement climatique ; à trouver des solutions pour sortir de l'agriculture chimique et pour changer le modèle agricole. En la matière, nous avons des points communs indéniables avec le bordelais. Les grandes maisons de cognac ont déjà commencé à y réfléchir et beaucoup d'argent va être investi là-dedans. Il y a des choses à faire et à tester.

**@qui! : Vous pensez au projet VitiRev (1) porté par la Région ? Vous envisagez de mettre l'agglomération dans la boucle ?**

**J.F D** J'ai appris récemment que le BNIC a abandonné son laboratoire de recherche en la matière et c'est dommage. Il faut qu'on ait une recherche fondamentale et appliquée qui apporte des éléments de progrès. Il y a un enjeu de santé environnementale, humaine, mais aussi économique. Dans le cadre de la Technopole Eurekatech, qui allie aujourd'hui Angoulême et le Grand Cognac, les liens avec Bordeaux Métropole et la recherche appliquée sur la vigne, on est en plein dans le sujet, avec des transferts de connaissances scientifiques. Ce serait un crime que de ne pas s'y intéresser. J'ai proposé à la Technopole Eurekatech de travailler sur ces sujets là et il y aura une antenne de chez eux qui va s'installer à Cognac pour travailler là-dessus.

**@qui! : Le Grand Angoulême pourrait devenir un territoire expérimental en la matière ?**

**J.F D** Bien sûr. Nous avons notamment un lycée agricole qui essaye de mettre en place des choses très innovantes. L'agriculture décarbonnée, notamment est un vrai sujet sur lequel se pencher, avec des investissements importants et des emplois à la clé. Et c'est un sujet qu'on peut étendre derrière à la diminution des intrants chimiques. Le lycée agricole est un formidable outil pour ce genre d'essais. Cette idée d'expérimentation, d'être un territoire laboratoire me plaît bien. C'est le genre de projet innovant qui aurait également toute sa place

dans le prochain contrat de plan Etat/région.

**@qui! Comme d'autres maires, vous avez pris mi septembre un arrêté en tant que maire de La Couronne interdisant les épandages de pesticides à moins de 150 mètres des habitations (2). Quelles sont vos motivations ?**

J.F D Moi je m'appuie sur les rapports scientifiques. Le gouvernement prend comme référence le rapport de l'Anses, dont le conseil d'administration est constitué notamment des industries chimiques. Globalement, le rapport dit que tout va bien mais dans la conclusion, il dit quand même en substance « oui mais, on ne peut pas dire non plus qu'on soit sûr qu'il n'y ait pas d'effets sur la santé ». Que ceux qui le citent exemple le lisent jusqu'au bout. Par contre, le rapport de l'Inserm, lui, est sans ambages. Le Grand Angoulême s'intéresse de près au sujet depuis 2014, et encore plus depuis son passage à 38 avec une problématique : comment on fait pour protéger les populations, en soutenant les agriculteurs sur des méthodes de cultures et sur leur transformation sur d'autres modèles économiques et de production ? Mon arrêté n'a jamais été envisagé autrement qu'avec un soutien en parallèle de l'agriculture. Il faut qu'on arrête de dire aux agriculteurs que tout va bien. S'il y a des suicides toutes les semaines, c'est parce que le modèle économique et d'intensivité les épuisent, c'est une évidence. Le vrai débat, c'est comment on les aide aujourd'hui à en sortir, tout en gardant en ligne de mire le principe de précaution. Dans le capteur d'air que nous avons installé dès 2015 à Saint-Saturnin, nous avons trouvé des fongicides qui sont interdits de commercialisation en France depuis des années. Ça soulève des questions. Depuis ces premières mesures, 80 agriculteurs volontaires ont signé une convention avec l'agglomération pour être accompagnés dans leur changement de modèle vers la bio.

*(1) VitiRev, le projet de territoire d'innovation grande ambition (Tiga) porté par la Région est l'un des trois de Nouvelle-Aquitaine à avoir été retenu en septembre suite à l'appel à projet lancé par l'Etat en 2017. Avec une dotation de 73,6 M€ sur 10 ans, ce programme a pour objectif d'accompagner la sortie des pesticides et de faire émerger la viticulture de demain, respectueuse de l'environnement à l'horizon 2030, tout en restant une terre rentable et attractive, y compris pour le tourisme. La Région a co-porté le projet avec plusieurs partenaires du secteur : Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras (IVBD), Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO), Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV), Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Bordeaux Sciences Agro (BSA), Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), Chambre d'Agriculture Régionale et Gironde, Cluster INNO'VIN, pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, ATEGeRI, DRAAF.*

*(2) Marie Lajus, la préfète de Charente, a indiqué depuis qu'elle demanderait l'annulation de cet arrêté "antiépandage".*

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 10/10/2019

[Url de cet article](#)